

Recommandations en lien avec la révision du schéma d'aménagement de Ville de Laval

Par les partenaires du Comité Sédentarité et environnements favorables de Jeun'Est en forme en date du 12 mai 2016

Dans l'Est de Laval (St-François, St-Vincent-de-Paul et Duvernay, il est recommandé :

Déplacements actifs :

- Que les futures réfections ou constructions de rues soient faites dans une perspective de déplacement actif des citoyens (marche, course, vélo, planche à roulettes, etc.) favorisant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie;
- Que les conditions de transport soient améliorées afin de sécuriser les déplacements actifs (temps de traversée suffisant aux feux de circulation, aménagement de trottoirs, feux de priorité aux piétons, etc.)
- Que les pistes cyclables soient aménagées de façon continue et sécuritaire sur l'ensemble du territoire lavallois;
- Que Ville de Laval tienne compte des plans de déplacement qui ont été faits autour de 9 écoles du secteur, en collaboration avec Vélo Québec.

Mode de vie physiquement actif :

- Que Ville de Laval investisse davantage dans la réfection, réparation ou la construction des infrastructures et plateaux sportifs du secteur, partagés ou non avec les Commissions scolaires;
- Que Ville de Laval remplace rapidement les modules et jeux ayant été retirés dans les parcs;
- Que Ville de Laval investisse et installe des équipements pour faire de l'exercice dans un plus grand nombre de parcs.

Vie de quartier :

- Que Ville de Laval investisse et construise un centre communautaire avec bibliothèque répondant aux besoins du quartier, des citoyens et organismes de St-François;
- Qu'un quartier avec services de proximité soit développé près du pont A-25 (épicerie, bibliothèque avec locaux pouvant accueillir des groupes, parcs, voie de transport actif, etc.);
- Que des tiers-lieux¹ soit créés et aménagés avec du mobilier urbain afin de favoriser les rencontres et les échanges entre citoyens;
- Que des zones de débarcadère d'autobus soient créées autour des toutes les écoles du secteur;
- Que le quartier de St-Vincent-de-Paul soit revitalisé dans son cœur villageois (Vieux St-Vincent) et qu'il devienne un lieu de développement social et économique harmonieux (Marchés de Quartier);
- Que des parcs à chiens soient créés et aménagés.

Chrynthie Girard, OC / CISSL
Pour Jeun'est en forme
450-661-5372 # 57288
elizotte@jeunestforme.com

3606, Concorde Est.
H7E 2C9.

¹ Il fait référence aux environnements sociaux se distinguant des deux principaux que sont la maison et le travail. Ils sont importants pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique et instaurent un sentiment d'espace. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.